

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Contrat de location d'un garage à Thézillieu

Séance du 03 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin, à dix-neuf heure et six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle des fêtes de Hauteville-Lompnes sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit mai deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 25

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Corinne BOYER, Gerard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Christine MARTINE, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

Jacques FUMEX (pouvoir à M Jacques DRHOVIN), Didier BOURGEAIS (pouvoir à M Philippe EMIN)
Stéphane LYAUDET (pouvoir à Mme Claire BILLON-BERTHET), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Karine LIEVIN)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Jessie MARIN

Soit : 25 présents, 4 pouvoirs

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Monsieur Patrice SUCHET, demeurant 55 Chemin du Brochy, Hauteville-Lompnes - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE - d'une location d'un garage à Thézillieu.

Monsieur SUCHET a pour projet de reprendre la maison de ses parents situé 128 rue de l'église à Thézillieu.

Il propose au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** de louer à Monsieur SUCHET le garage n°4 situé vers Dynacité moyennant un loyer mensuel de 40,00 € (quarante euros), actualisé à partir du 1^{er} janvier 2022, en fonction des variations de l'indice des prix à la construction.

La durée du présent bail sera d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1^{er} juin 2021.

- **DECIDE** que le garage devra être utilisé pour garer un véhicule léger ou deux roues, à l'exclusion de toutes autres utilisations (pas de garde meubles par exemple).

- **AUTORISE** le Maire à signer le bail de location.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,


Philippe EMIN

